

# LE TEMPS

Samedi 13 avril 2013

□

Lynn Hunt  
L'INVENTION DES  
DROITS DE L'HOMME  
Histoire, psychologie et politique  
Préface d'Amartya Sen



## Les droits de l'homme, une révolution sentimentale

Par Sylvie Arsever

*Pour l'historienne de la révolution Lynn Hunt, les idées de liberté, d'égalité et de fraternité sont nées autant dans les cœurs que dans les cerveaux. Et elles n'ont pas cessé d'agir.*

Lynn Hunt

*L'Invention des droits de l'homme. Histoire, psychologie et politique*

Préface d'Amartya Sen

Traduit de l'anglais par Sylvie Kleiman-Lafon

Markus Haller, 310 p.

«Tous les hommes sont créés égaux et ils sont dotés par leur Créateur de certains droits inaliénables au rang desquels figurent la vie, la liberté et la quête du bonheur.» Première expression des principes qui seront ancrés de façon plus détaillée dans la Déclaration des droits de l'homme de 1789, la Déclaration d'indépendance américaine les introduit, treize ans plus tôt, par cette affirmation: «Nous tenons ces vérités pour évidentes.» C'est à analyser la construction de cette évidence dans un monde marqué jusque-là par les inégalités, la soumission à l'autorité royale et aux diktats de la religion que s'attache l'historienne de la Révolution Lynn Hunt dans un essai stimulant et optimiste.

Les idées révolutionnaires d'égalité, de liberté et de fraternité ne naissent pas tant, telle est sa thèse, d'une nouvelle manière de penser que d'une nouvelle manière de ressentir, façonnée notamment par le succès fracassant de romans épistolaires comme *La Nouvelle Héloïse* ou *Clarissa et Pamela* de Richardson. Les lecteurs qui les dévorent en sanglotant se retrouvent en position de s'identifier à des individus avec lesquels ils n'ont en commun ni la classe sociale ni même souvent le genre (même si nombre de ces lecteurs sont des lectrices). A travers cette expérience littéraire, l'empathie pour la souffrance d'autrui s'étend au-delà du cercle restreint des familiers et des semblables auquel elle s'était pour l'essentiel confinée jusque-là.

### ***Et le supplice devint insoutenable***

Le rejet de la torture, qui s'affirme à partir de la moitié du siècle dans la foulée de Beccaria, reflète le même changement de sensibilité. La souffrance infligée au manant roué pour vol est exactement celle que ressentiraient le philosophe et ses lecteurs s'ils étaient soumis au même traitement. C'est peut-être évident mais c'est alors entièrement nouveau. Et les conséquences n'ont pas fini de s'en faire sentir, même si la tendance à restreindre la fraternité à un cercle plus restreint – comme à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, celui de la Nation – n'a pas fini de contrecarrer cet étonnant mouvement d'empathie universelle.

C'est lui autant que les principes, en voie d'élaboration depuis alors un siècle et demi, du droit naturel qui s'exprime dans la Déclaration des droits de l'homme. Elaboré en moins d'un mois en août 1789, ce texte inachevé pour cause d'affaires courantes plus urgentes à traiter développera, c'est la deuxième thèse de l'auteure, une efficacité propre. Les droits une fois proclamés, il devient en effet difficile, du moins dans le contexte révolutionnaire, de les limiter à un cercle donné d'humains. D'abord réservée aux hommes catholiques, la pleine citoyenneté sera ainsi étendue progressivement aux protestants (en décembre 1789), aux juifs (en 1791), aux

Noirs et mulâtres libres (en 1792). Seules les femmes ont échoué à profiter du mouvement, mais ce n'était que partie remise: chaque extension des droits oblige à poser la question de l'extension suivante, souligne Lynn Hunt. Et la Révolution leur a tout de même donné l'égalité de l'héritage et le droit au divorce, comme elle a aboli l'esclavage en 1794.

Cette dynamique impressionnante ne peut pas faire oublier le retour de balancier qui s'est produit dès l'avènement de l'Empire. Dans la période qui a suivi, les droits des peuples ont, d'une certaine manière, remplacé ceux des humains en tant qu'individus dans les aspirations à la liberté des Européens – quitte à bafouer les seconds. Plus grave, la restauration des inégalités n'a pu se faire sans leur fabriquer une base solide qu'on est allé chercher dans les préjugés scientifiques sur la hiérarchie des races dont le nazisme a donné l'exemple le plus terrifiant – mais pas le seul.

Les droits humains ont pourtant été solennellement réaffirmés en 1948, désormais revendiqués par la collectivité internationale dans son ensemble ou presque. Et plus que sur les contestations dont ils font encore l'objet au nom de particularités culturelles opposées à l'hégémonie occidentale, c'est sur la dynamique qu'ils exercent encore – en faveur des droits des femmes, des minorités sexuelles, des enfants, etc., que se conclut cet essai roboratif.